

Zeitschrift: Energie extra
Band: - (2000)
Heft: 4

Artikel: "Informer sur les votations"
Autor: Ritschard, Urs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

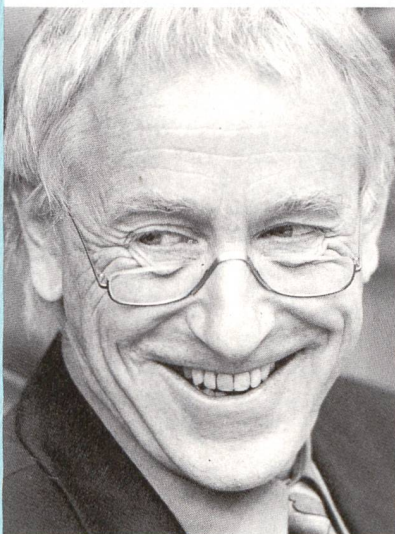
Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Informer sur les votations»

Par une campagne massive, la «Société pour le développement de l'économie suisse» (SDES) a engagé le combat contre les trois projets énergétiques du 24 septembre. Sa série d'annonces a déjà suscité des commentaires de la part de divers médias. Elle soulève en effet certaines questions de principe. Qu'est-ce qui est admissible, lors de votations, et qu'est-ce qui ne l'est pas? Comment informer objectivement la population, comment éviter la désinformation? Que peuvent et que doivent entreprendre les autorités pour que la population soit en mesure de se faire une idée des projets et de la position du gouvernement? Le livret officiel de la votation, élément important, ne peut suffire à lui seul. Un apport plus actif s'impose. Au niveau fédéral, le DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) et l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) sont les premiers concernés. Il est évidemment exclu d'envisager une campagne d'annonces pour faire contrepoids à celle de la SDES. La tâche incombe à des comités de soutien. De son côté, l'OFEN se limitera à une information qui porte sur les faits, et plus précisément sur les deux articles constitutionnels relatifs à la redevance en faveur de l'environnement et à la redevance promotionnelle, adoptés par le Parlement et soutenus par le Conseil fédéral. Dix fiches «Fact Sheets» traitent du contenu et des effets de ces projets (cf. p. 8). Des informations complémentaires sont disponibles sur internet. Lors d'une conférence de presse tenue début juillet, le DETEC et l'OFEN ont présenté ces projets comme un pas en direction d'un approvisionnement énergétique durable pour la Suisse. Ils permettent de consolider fortement les nombreux acquis d'Énergie 2000 dans le cadre du programme «SuisseEnergie» qui va lui succéder.

Urs Ritschard
Chef de l'information, OFEN



Gian-Reto Plattner

Conseiller aux Etats bâlois (PS),
président de l'OCCC (organe de
conseil pour les questions clima-
tiques du DETEC et du DFI)

**«Il s'agit de maintenir
un environnement sain
sans lequel les milieux
économiques ne peuvent
plus gagner un sou»**

Témoignages	2
Interview	4
En voiture	6
L'énergie dans la cité	7

Informations
sur la votation:
[www.admin.ch/
ofen/avenir](http://www.admin.ch/ofen/avenir)

A patrons bornés, peuple avisé ?

Les émissions toxiques dues à la combustion de houille, de pétrole et de gaz augmentent partout dans le monde, y compris chez nous. La concentration atmosphérique de gaz à effet de serre progresse à vitesse grand V et dépasse toutes les valeurs connues depuis 400'000 ans. L'atmosphère se réchauffe d'autant: les années 90 ont constitué la décennie la plus chaude de toute l'Histoire connue. L'effet de serre est bien là, et il est menaçant: le climat devient fou.

Lors des négociations internationales sur l'effet de serre, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂. Pour y parvenir, le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent, d'une part, encourager les économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables en leur octroyant le produit d'une «redevance promotionnelle», mais aussi, d'autre part, renchérir la consommation des agents énergétiques non renouvelables en introduisant une «redevance en faveur de l'environnement» dont le produit servirait à réduire les charges salariales.

La redevance en faveur de l'environnement, pour ne prendre qu'elle, constitue une étape prometteuse pour la fiscalité écologique suisse. Elle a été conçue pour être favorable à l'économie et bien accueillie au plan international; de plus, c'est une taxe qui pénalise la consommation excessive d'énergie pour favoriser le salarié, suivant en cela le principe «Plus d'emplois, moins de robots». Même la rédaction de la NZZ, pourtant proche des milieux économiques, soutient cette redevance après mûre réflexion, puisque «c'est à peu près ce qu'on trouve de mieux en Europe sous cette appellation» comme l'écrivent des gens qui doivent savoir de quoi ils parlent: les marchands de pétrole.

Pourtant le Vorort et les associations économiques se déchaînent contre cette idée, n'hésitant pas à jeter des millions dans une vaste campagne d'intoxication. Il est regrettable que ces associations faitières, à la différence de bien de leurs pairs, n'aient pas encore compris de quoi il s'agit: maintenir un environnement sain sans lequel les milieux économiques ne peuvent plus gagner un sou. Reste à espérer que le peuple se montrera plus intelligent que ses patrons. C'est tout le bien qu'on peut lui souhaiter. G.-R. P.